

Calendrier des comités de sélection 2018 et retroplanning pour les dossiers DJA Franche-Comté

version du 12 décembre 2017

Date limite de dépôt des Dossiers Complets DJA en DDT*	Date limite de fourniture de l'avis bancaire	Comités de sélection DJA FC
mardi 9 janvier 2018	mardi 16 janvier 2018	jeudi 8 février 2018
mardi 13 février 2018	mardi 20 février 2018	jeudi 15 mars 2018
mardi 20 mars 2018	mardi 27 mars 2018	jeudi 19 avril 2018
mercredi 9 mai 2018	mercredi 16 mai 2018	jeudi 7 juin 2018
mardi 12 juin 2018	mardi 19 juin 2018	jeudi 12 juillet 2018
mardi 28 août 2018	mardi 4 septembre 2018	jeudi 27 septembre 2018
mardi 9 octobre 2018	mardi 16 octobre 2018	jeudi 8 novembre 2018

* Un dossier est considéré comme complet s'il est constitué de toutes les pièces générales (listées dans le formulaire) et des pièces justifiant des modulations retenues (listées dans l'annexe au formulaire), à l'exception de l'avis de la banque.

L'avis bancaire n'est pas exigé pour l'obtention du Dossier Complet ; il est à fournir au plus tard au comité technique (ou "pré-commission") le cas échéant, à savoir une semaine avant la CDOA.

Précision : La fiche de synthèse du Plan d'Entreprise est un document très utile à l'instructeur. Il est recommandé de la fournir avant la date de Dossier Complet ou au plus tard en même temps que l'avis bancaire, à savoir une semaine avant la CDOA.